



# Le Traité de Lausanne divise encore les diasporas

Le 24 juillet 1923 à Rumine, les négociations internationales donnaient des frontières au Proche-Orient. Pour les expatriés en terres vaudoises, cette histoire est encore vive.

Erwan Le Bec



## Palais de Rumine

Le président de la Confédération Karl Scheurer prononce un discours après la signature du Traité de Lausanne, le 24 juillet 1923.

FRANK-HENRI JULLIEN/MUSÉE HISTORIQUE LAUSANNE

C'est un peu comme le grand sujet qu'on évite toujours pour ne pas fâcher aux repas de famille, histoire que tout le monde reste à table. Sauf que là, il n'y a plus le choix. Il y a un siècle, presque jour pour jour, le Traité de Lausanne était signé au Palais de Rumine,

redécoupant le Proche-Orient au sortir de la Grande Guerre, au détriment notamment des minorités kurdes, arméniennes, assyriennes, yézidies ou autres, qui comptent bien défilier en nombre dans la capitale vaudoise ce week-end. «Une marche de protestation

pacifique» annonçant jusqu'à 15'000 participants, avec conférence à Beaulieu et déclaration solennelle à la clé, histoire que personne ne reste au coin de la table.

Le centenaire du traité de 1923 a été préparé parfois depuis plus de deux ans par les diasporas



concernées, agitant des communautés bien implantées et vivant en paix en terres vaudoises.

### La paix au quotidien

«On est tous issus de la famille de l'ancien Empire ottoman, nos destins sont liés et énormément de choses nous réunissent. On se côtoie ici au quotidien sans jamais trop s'intéresser aux origines de qui est qui. Il peut très bien y avoir un Turc, un Kurde et un Grec dans le même foyer», témoigne Ertan Özbatur, connue comme la présidente de l'association Tulipe Morges Istanbul. Un constat récurrent. «Des mariages mixtes, il y en a en fait assez peu. Mais oui, Kurdes et Turcs vivent au quotidien sans tension. Les associations se mélangent peu, mais ils se retrouvent dans les mêmes entreprises ou sur les mêmes terrasses. Dans un kebab, personne ne se demande quelle est l'origine du patron», souligne Sevgi Koyuncu, élue popiste lausannoise.

En revanche, on ne trouvera aucun rassemblement turco-kurde à l'agenda du centenaire. Les contacts préalables sont restés très préalables. «Il y a une ligne infranchissable, soupire une activiste lausannoise proche des deux diasporas. La majorité des communautés s'implique à des degrés divers, tous ne connaissent pas les détails du traité de 1923 et beaucoup sont fatigués de ces enjeux, des deux côtés: être Kurde est un fardeau lourd à porter et nombre de Turcs sont lassés de la politique de leur gouvernement. Mais les fronts sont figés. Les Turcs ne peuvent pas sortir d'une lecture «formatisée» de leur histoire, même au-delà des générations. En face, les Kurdes sont plus critiques, mais campent sur leur statut de victime qui sert leur projet politique.»

### Les sujets qui fâchent

Le projet de la Ville, qui voulait «commémorer» le traité (*lire encadré*), est ainsi mal passé côté turc. «Nous, on voulait fêter, célébrer. Le Traité de Lausanne, c'est l'acte de naissance de la Turquie moderne autant que le seul traité de paix signé après Versailles qui ait survécu, avance David Gün de la Fédération des associations turques de Suisse romande. L'idée était de faire une fête de la paix, de rassembler tout le monde autour de ce qui nous réunit, la culture par exemple. Ça aurait été l'occasion de valoriser le nom de la Ville de Lausanne, que chaque Turc connaît.» Finalement pas. Les associations turques annoncent préparer leur calendrier pour la rentrée, autour d'un événement sportif. Impossible, pour eux, d'adhérer au récit présenté par le **Musée historique de Lausanne**, mettant notamment en exergue les terribles déplacements de populations durant les années 1920. Ça, le génocide arménien et l'autonomie kurde restent des sujets difficiles à aborder.

On peine sans doute à mesurer l'importance du traité de 1923 pour les expatriés turcs, fiers de faire visiter les hauts lieux du traité (le château d'Ouchy, Beau Rivage, Rumine...) à leurs amis de passage. Parce que toucher au traité, c'est toucher à l'héritage de Mustafa Kemal Atatürk, autant objet d'un culte patriotique savamment utilisé par le gouvernement en place qu'un dénominateur commun pour toute la diaspora. «L'égalité de tous devant la loi, l'État-nation, nos valeurs, tout en découle, reprend Ertan Özbatur. Comme le fait qu'être Turc ne dépend pas de ses origines.» Tout le monde peut critiquer Erdogan. Mais mieux vaut être bien outillé pour s'en prendre au kémalisme.

Du côté kurde vaudois, ce dis-

cours passe mal et, très vite, les associations culturelles turques sont accusées de dépendre de l'ambassade tandis que, tout aussi vite, le camp d'en face pointe du doigt l'ombre du PKK, le controversé parti des travailleurs du Kurdistan, dont les associations romandes sont proches et ne s'en cachent pas. «En Turquie, un Kurde peut devenir ministre (*ndlr.: Mehmet Simsek, ministre de l'Économie*) sans que personne n'y remarque quelque chose. Ici maintenir vivant cette mémoire victimaire du Traité de Lausanne permet à leurs élus de continuer à fonctionner. Il est là le problème», soupire une figure de la diaspora stambouliote. Voilà pour l'ambiance.

### Bataille de chiffres

En fait, le traité ne résonne pas de la même manière partout dans des communautés peu homogènes. L'Office fédéral des migrations estimait la diaspora de Turquie en Suisse à 120'000 personnes en 2010. Les effectifs uniquement kurdes étant plus difficiles à évaluer: 130'000 à 140'000, selon eux. Dans les deux cas un mélange entre les enfants de la main-d'œuvre immigrée des années 60, intellectuels de gauche ayant fui le coup d'État de 1980, les réfugiés du conflit des années 90 et ceux issus, actuellement, plutôt du regroupement familial. «La diaspora kurde est plutôt à gauche, très organisée, celle turque moins facile à sonder mais plutôt conservatrice: le vote a été majoritairement pour Erdogan», note Ihsan Kurt, municipal de Prilly qui œuvre comme spécialiste sur les questions de migration. «Tous ne se mobilisent pas de la même manière. D'un côté, le conflit kurde en Turquie et en Syrie aliment toujours la démographie de la diaspora et réactua-



lise toujours le débat autour de symboles connus, comme le Traité de Lausanne... mais de l'autre, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations, bien intégrées, ont une autre vision de 1923. C'est devenu un sujet pour gymnasien. Ils s'y intéressent, mais différemment.»

Enfin, il faudra voir comment la mémoire évolue au-delà du centenaire. Et c'est aussi un des enjeux des mobilisations à venir: toucher la relève, de part et d'autre. Côté turc, quelques expositions sont annoncées dans les centres culturels. «Les jeunes d'aujourd'hui s'identifient plus à leur héritage culturel qu'à leur origine. Ils ont compris qu'il y avait beaucoup plus de choses qui nous rassemblaient», souligne, optimiste, Ertan Özbatur.



**Ertan Özbatur**  
Présidente  
de l'association  
Tulipe Morges  
Istanbul



**Sevgi Koyuncu**  
Élue popiste  
lausannoise

## Le Traité de Lausanne en bref

De novembre 1922 au 24 juillet 1923, malgré une interruption et un assassinat, Lausanne est au cœur du redécoupage du Proche-Orient par les vainqueurs de la Première Guerre mondiale sur les cendres de l'ancien Empire ottoman. Toute la région est redécoupée en fonction des zones d'influence que se réservent Français et Anglais, à savoir le Liban et la Syrie pour les premiers, et l'Irak avec son pétrole pour les seconds. Les négociations aboutissent aux frontières de la Turquie actuelle, qui se donne la structure d'une république laïque, et aux déplacements de près de 2 millions de personnes, rien qu'entre la Grèce, les îles de la mer Égée, les côtes orientales de la Turquie. À l'ouest, le problème des minorités demeure. L'Arménie n'est pas mentionnée dans le Traité tandis que les populations kurdes restent réparties dans plusieurs États. Une autonomie des populations kurdes en Turquie était prévue en 1923 mais ne s'est jamais réalisée. **ELB**



## «Le rapport à l'histoire diffère beaucoup»

● Lausanne a travaillé pendant plus de deux ans à son programme de commémoration, qui ne fait pas l'unanimité parmi les communautés. Le syndic, Grégoire Junod, nuance.



**Grégoire Junod**  
Syndic  
de Lausanne

### Réunir tout le monde autour d'un même programme, ce n'était pas possible?

En plus de l'exposition du **Musée historique**, nous avons organisé trois cycles de conférences avec une approche historique rigoureuse, et souhaité aussi, dans le cadre de cet agenda commémoratif, donner la parole aux différentes communautés. Le Traité de Lausanne, c'est une page d'histoire importante qui s'est jouée ici, méconnue de la plupart des Lausannois mais

bien vivante pour les communautés affectées. Pour les Turcs, en particulier les kémalistes, c'est une fierté, symbole de la Turquie moderne. À l'inverse, pour les Kurdes ou les Arméniens, le centenaire ravive des blessures encore ouvertes. Le rapport à l'histoire et le regard porté sur le Traité de Lausanne diffèrent donc beaucoup. Le programme des commémorations se poursuit jusqu'en octobre et va encore s'enrichir. Une exposition portée par la

Mairie de Sisli (Istanbul) sera notamment présentée au forum de l'Hôtel de Ville fin septembre.

### Plutôt qu'une «commémoration», ne fallait-il pas une approche plus inclusive?

Nous avons souhaité privilégier une approche historique, tout en donnant la parole aux différentes associations pour leur permettre d'évoquer leur rapport à la mémoire et à l'histoire. Il faut à la fois reconnaître les souffrances provoquées par le Traité de 1923 mais aussi ses vertus, à commencer par celle d'avoir mis fin à la guerre, ce qui n'est pas négligeable. Nous avons laissé beaucoup de liberté aux uns et aux autres, tant que le droit suisse était respecté.



24 Heures  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
<https://www.24heures.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 41'088  
Parution: 6x/semaine



Page: 3  
Surface: 115'419 mm<sup>2</sup>

**M**  
**H L** **MUSÉE  
HISTORIQUE  
LAUSANNE**

Ordre: 1074125  
N° de thème: 038.095  
Référence: 88831894  
Couverture Page: 5/5

**Les espaces pour  
une discussion commune,  
vous les voyez où?**

À la fois dans le programme présenté par la Ville, mais aussi dans certains projets que différentes communautés ont souhaité conduire ensemble. Plus largement, Turcs, Kurdes, Grecs ou Arméniens vivent en paix dans notre pays parmi les plus de 160 nationalités qui cohabitent à Lausanne. Le fédéralisme et notre modèle d'intégration y contribuent. À Lausanne, on peut bien vivre ensemble, être fier de sa ville sans renier son histoire et son origine. C'est déjà un bon point de départ que nous devons valoriser.